



Ministère de l'économie, des finances
et du commerce extérieur
Ministère des affaires sociales et de la santé
Ministère du travail, de l'emploi,
de la formation professionnelle et du dialogue social



Enquête Protection sociale complémentaire d'entreprise PSCE - 2017

Examen d'opportunité

24 novembre 2015

Contexte

- Loi de sécurisation de l'emploi du 14 juin 2013
 - Généralisation de la complémentaire santé d'entreprise
- A partir du 1er janvier 2016:
 - Obligation pour l'employeur de fournir une complémentaire santé collective à ses salariés
 - Obligation de participer à la cotisation à hauteur d'au moins 50 %
- Objectif principal de l'enquête : pouvoir décrire le nouveau paysage de la complémentaire santé d'entreprise en 2017 et comprendre les modifications apportées par la généralisation

Enjeux de l'enquête

- Décrire le nouveau paysage de la complémentaire santé d'entreprise
 - Hétérogénéité des niveaux de garanties offerts et des coûts des contrats
 - Établissements déjà couverts
 - Établissements nouvellement couverts
 - Différences selon taille, secteur, catégories de salariés
 - Mode de négociation des contrats dans l'établissement
- Évaluer les changements que la loi va générer pour les salariés
 - Mode de couverture avant la généralisation
 - Développement de la souscription de surcomplémentaires

Apports par rapport au dispositif statistique existant

- Données sur les organismes complémentaires : Enquête sur les contrats modaux (Drees), Données de l'Autorité du contrôle prudentiel
 - Aucune information sur celui qui souscrit le contrat
- Données sur les entreprises : PIPA (Dares)
 - Aucune information sur le détail des garanties, niveau entreprises, pas d'information sur les salariés
- Données sur les salariés : ESPS (Irdes)
 - Pas d'information sur les établissements, moins de fiabilité sur les garanties collectives, pas de reconduction après 2014

Les deux volets de l'enquête

- Volet établissements
 - Champ : établissements français (DOM inclus) hors administration ayant au moins un salarié
 - Tirage dans SIRUS
 - 5 000 à 8 000 établissements répondants
 - Mode de collecte : téléphone et internet (35 min)
- Volet salariés
 - Salariés des établissements échantillonnés
 - Tirage dans les DADS
 - 5 000 à 8 000 salariés répondants
 - Mode de collecte : papier et internet (15 min)

Appariements envisagés

DADS - Insee et SNIIR-AM - Cnamts

- Alléger la charge de collecte

- Apporter un éclairage sur des sujets comme:
 - Les mieux couverts consomment-ils plus de soins ?
 - Quel est le reste à charge des salariés ?
 - Y-a-t-il une substitution entre cet avantage social et le salaire ?

Deux éditions précédentes : 2003 et 2009

- Publications sous forme de rapports, de 4 pages de l'Irdes, d'un DSS de la Drees.
- Objectif méthodologique de l'enquête : améliorer le taux de réponse
 - Demander le caractère obligatoire
 - Faire une collecte multimode

Calendrier

- En ce moment
 - Questionnaire : rencontres avec
 - » Les professionnels des organismes complémentaires
 - » Les syndicats côté employeurs et salariés
 - » Les chercheurs
 - Plan de sondage : rencontres avec la division sondage de l'Insee
 - Décret en Conseil d'État (CNIL)
- Début 2016 : Mise en place d'un comité de suivi (Dares, DSS, HCAAM, financeurs, chercheurs)
- 1^{er} semestre 2016 : tests du protocole et du questionnaire de l'enquête
- Juin 2016 : passage au label
- Début 2017 : terrain
- Fin 2017/début 2018 : premières publications, diffusion des données via le réseau Quételet



Ministère de l'économie, des finances
et du commerce extérieur
Ministère des affaires sociales et de la santé
Ministère du travail, de l'emploi,
de la formation professionnelle et du dialogue social



Enquête Protection sociale complémentaire d'entreprise PSCE - 2017

Examen d'opportunité

24 novembre 2015